

Le rapport semestriel est préparé conformément à l'article 13 de l'Arrêté Royal relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé et peut être consulté sur le site web de BioSenic dans la section 'Rapports Financiers'. BioSenic publie son rapport financier semestriel en français.

BioSenic publie ses résultats pour le premier semestre 2025

Saintes – Belgique, 28 octobre 2025, 07h00 CET - [BioSenic](#) (Euronext Bruxelles et Paris : BIOS), société en phase clinique spécialisée dans les maladies inflammatoires et les pathologies osseuses, publie aujourd'hui son rapport d'activité pour le premier semestre, clos le 30 juin 2025, préparé conformément aux normes BEGAAP¹, ainsi que ses perspectives pour les prochains mois.

L'année 2025 est une année de transition pour BioSenic. Après le dépôt de bilan de sa filiale française Medsenic et le programme de réduction de son endettement auprès de ses créanciers principaux, **BioSenic** a entamé un nouveau chapitre de son histoire. Elle **se concentre désormais sur le développement clinique de candidats médicaments** répondant à des besoins médicaux non satisfaits dans des indications à forte valeur ajoutée, **dans les domaines des maladies inflammatoires et des pathologies osseuses**. Ce périmètre d'action inclut également les dispositifs médicaux pour ces mêmes domaines, que ce soit pour un usage humain ou vétérinaire.

« Forte de 15 ans d'expérience en développement clinique en orthopédie et en thérapies régénératives, BioSenic met aujourd'hui en place sa nouvelle stratégie d'innovation collaborative avec des partenaires solides, dont la société française 4Moving Biotech. L'objectif est d'accélérer le processus de mise sur le marché grâce à une mutualisation des points forts respectifs des partenaires », déclare Eric Halioua, Président du conseil d'administration de BioSenic.

Faits cliniques et opérationnels marquants en 2025 – y compris post clôture semestrielle

- Juillet – BioSenic annonce un **partenariat avec 4Moving Biotech** afin d'unir leurs forces pour le développement de 4P004v, un médicament à base de GLP-1, premier de sa classe, destiné à modifier l'évolution de la maladie après une chirurgie ligamentaire chez le chien.
- Août – Le conseil d'administration de **BioSenic coopte deux administrateurs indépendants**, Madame Anne-Sophie Jourdain et Monsieur Seppe De Gelas, Tous deux ont une expertise dans les domaines juridique et réglementaire.
- Septembre – Biosenic annonce l'application de l'article 7:97 du Code des sociétés et associations ("CSA") dans le cadre du partenariat pour le développement de 4P004v avec 4Moving Biotech SAS ("4Moving") tel qu'annoncé le 1^{er} juillet 2025 sur le site de l'entreprise. Après avis du comité des administrateurs indépendants, le conseil d'administration de BioSenic a approuvé la mise en œuvre et la contractualisation ultérieure du partenariat avec 4Moving.
- Septembre – BioSenic annonce la **nomination de Monsieur Eric Halioua, comme président du conseil d'administration**. Le conseil d'administration partiellement renouvelé à l'automne 2025 est renforcé par l'apport de compétences clés nécessaires à l'avancement scientifique du projet 4Moving, ainsi qu'à l'identification de nouveaux actifs potentiels.

Éléments financiers marquants en 2025 – y compris post-clôture semestrielle

- Mars – **Dépôt de bilan de Medsenic.**

Son admission à la liquidation judiciaire fait suite au dépôt par la direction de sa filiale Medsenic d'une déclaration de cessation de paiement le 18 février 2025, tel qu'annoncé par communiqué de presse. Pour rappel, BioSenic a comptabilisé, au 31 décembre 2024, une dépréciation à 100% de la valeur de la

¹ N'ayant plus de filiales au 30 juin 2025 (la société française Medsenic SAS ayant été liquidée et la société américaine BioSenic USA étant considérée comme non significative au sens des articles 3:97 AR/CSA et 3:23 CSA), BioSenic ne publie plus de comptes consolidés en IFRS, mais uniquement des comptes statutaires non consolidés en BEGAAP.

participation dans Medsenic et de la créance de 1,2 millions d'euros que BioSenic détient sur Medsenic.

- **Avril – Restructuration de la dette.**

Le 10 juin 2024, BioSenic avait finalisé un plan de restructuration reportant l'échéance de dettes à l'égard des créanciers concernés, à juin 2029. Ce plan de restructuration ne permettait cependant pas à BioSenic de réduire son endettement. Le conseil d'administration a donc invité la nouvelle direction à renégocier ce plan avec ses principaux créanciers. Suite à ces négociations, comme annoncé le 18 février 2025 et le 7 avril 2025 (voir communiqués de presse sur le site internet), deux créanciers obligataires, ainsi que la BEI, ont accepté de restructurer leurs prêts, y compris les intérêts, pour un montant supérieur à 18 millions d'euros sujet à l'approbation du Tribunal de Commerce du Brabant Wallon, selon les articles XX.37 and XX.38 du code belge ("Homologation").

BioSenic poursuit ses discussions avec d'autres créanciers dans le but d'obtenir des accords similaires et de réduire ainsi son endettement.

- **Juillet – BioSenic annonce avoir sécurisé son financement pour les mois à venir**, grâce à un avenant à son accord sur les obligations convertibles.

Le Tribunal de l'Entreprise du Brabant Wallon homologue les accords amiables avec les cinq créanciers principaux de BioSenic pour restructurer plus de 22 millions d'euros de dette.

Perspectives pour le reste de l'année 2025 et l'année 2026

- **BioSenic entame actuellement le développement, avec la société française 4Moving Biotech, de 4P004v**, un médicament vétérinaire pour les chiens en convalescence post-opératoire après une réparation ligamentaire. Il s'agit de modifier l'évolution de la maladie pour une meilleure récupération post-opératoire et une qualité articulaire à long terme après une chirurgie du ligament croisé crânien (CCL). Chaque année, plus de 750 000 chiens subissent ce type de chirurgies aux États-Unis et en Europe. Les médicaments disponibles sur le marché traitant uniquement les symptômes, 4P004v pourrait répondre à un important besoin non satisfait.

4P004v est une formulation spécifiquement vétérinaire de l'actif clinique 4P004, en cours de développement par 4Moving pour le traitement de l'arthrose chez l'homme. Grâce à son action unique anti-inflammatoire, anti-catabolique et régénératrice, 4P004v se positionne comme un potentiel premier de sa classe en orthopédie vétérinaire.

BioSenic et 4Moving projettent de présenter les résultats de la phase I d'ici la fin de l'année 2025.

- **La recherche active de nouvelles licences** à développer se poursuit.
- Conformément au plan de restructuration de sa dette, le conseil d'administration de BioSenic a décidé, en décembre 2024, de céder ses droits sur les technologies JTA et ALLOB et de cesser toute activité liée à ces technologies par manque de preuves scientifiques robustes. Des discussions sont en cours avec la Région wallonne pour lui céder ces droits, la Région ayant financé une partie de la recherche sur les technologies JTA et ALLOB au moyen de subsides et d'avances récupérables.
- Le Conseil d'administration a fait de la gestion disciplinée des coûts et de la trésorerie une priorité essentielle. BioSenic dispose d'une **structure de coûts et de frais généraux particulièrement faible, ce qui constitue un avantage compétitif** pour traverser cette période et concentrer les ressources sur ses priorités stratégiques. Elle fonctionne avec une équipe très restreinte et fait appel à des consultants spécialisés par secteur d'activité.
- **La consommation de trésorerie d'exploitation** pour l'ensemble de l'année 2025 est estimée à environ 0,95 million d'euros. Elle comprend principalement les frais juridiques et de conseils liés à la réorganisation de la dette, ainsi que le développement de la licence signée avec 4Moving Biotech à laquelle s'ajoute une consommation de trésorerie de financement (exécution des accords de restructuration de dettes) d'environ 1,3 million d'euros. Cette situation fera l'objet d'un suivi attentif et rigoureux. La trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2025 était de 0,5 million d'euros. Sur base de l'accord de financement et du crédit d'impôts attendu au Q1

2026, Biosenic estime disposer de suffisamment de trésorerie pour faire face à ces engagements financiers jusqu'à fin Q3 2026

Etat intermédiaire condensé non audité du résultat global

COMPTE DE RÉSULTATS	30-06-25	30-06-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Autres produits d'exploitation	1	2.490
Total des recettes et du résultat d'exploitation	1	2.490
Frais de recherche et de développement	(28)	(1.735)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(381)	(1.267)
Bénéfice/(perte) d'exploitation	409)	(511)
Produits financiers	1	1
Charges financières	(4)	(708)
Charges de dépréciation	(299)	(265)
Résultat Bénéfice/(perte) avant impôts	(712)	(1.484)
Impôts sur le revenu	0	0
Résultat Bénéfice/(perte) de l'exercice	(712)	(1.484)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	(712)	(1.484)
Perte de base et diluée par action (en euros)	-0,001	-0,006
Nombre d'actions en circulation au 30 juin	652.862.279	251.312.817

État de la situation financière intermédiaire résumé non audité

ACTIF	30-06-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs non courants	636	922
Frais d'établissement	493	670
Immobilisations incorporelles	0	2
Immobilisations corporelles	3	111
Immobilisations financières	139	139
Actif circulant	3.864	4.558
Créances à plus d'un an	2.958	2.958
Créances commerciales et autres créances	225	1.012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	501	343
Charges à reporter et produits acquis	181	245
TOTAL DE L'ACTIF	4.500	5.480

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30-06-25	31-12-24
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Capitaux propres	-23.601	-23.889
Capital social	38.401	37.401
Prime d'émission	15.799	15.799
Bénéfices (pertes) cumulés	-77.801	-77.089
Dettes à plus d'un an	20.776	21.058
Dettes à un an au plus	7.325	8.311
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.752	3.652
Dettes commerciales	2.862	2.905
Dettes fiscales, salariales et sociales	0	45
Autres dettes	474	474
Charges à payer et produits à reporter	1.237	1.235
Total des dettes	28.101	29.369
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	4.500	5.480

Tableau des flux de trésorerie condensés intermédiaires non audités

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	Pour la période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Bénéfice/(perte) d'exploitation	(409)	(511)
Mouvements du fonds de roulement :		
Créances commerciales et autres (hors subventions publiques)	(116)	(151)
Dettes commerciales et autres dettes	(14)	(337)
Liquidités utilisées pour les activités d'exploitation	(539)	(999)
Encaissement de subventions liées au crédit d'impôt	671	735
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	133	(265)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	29	0
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement	29	0
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement des dettes financières	(100)	0
Produit des emprunts convertibles	100	1.200
Coûts de transaction	0	(109)
Avance de fonds à Medsenic	0	(915)
Intérêts payés	(4)	(12)
Produit de l'émission d'instruments de capitaux propres de la société	0	500
Trésorerie nette générée par les activités de financement	(4)	664
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	157	399
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	343	49
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	501	448

État intermédiaire résumé non audité des variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)	CAPITAL SOCIAL	PRIMES D'ÉMISSIONS	PERTES CUMULÉES ET AUTRES	CAPITAUX PROPRES
Balance au 1er janvier 2024	35.10	15.79	(30.473)	20.42
Total du résultat global de la période			(1.484)	(1.484)
Émission de capital social	1.90			1.90
Autres				
Balance au 30 juin 2024	37.00	15.79	(31.957)	20.84
Balance au 1er janvier 2025	37.40	15.79	(77.089)	-23.88
Total du résultat global de la période			(712)	(712)
Émission de capital social	1.00			1.00
Autres				
Balance au 30 juin 2025	38.40	15.79	(77.801)	(23.601)

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie qui possède une longue expérience scientifique et clinique dans le domaine de l'orthopédie et des thérapies régénératives. Elle est spécialisée dans le développement clinique de thérapies pour la réparation des os et du cartilage.

BioSenic détient toujours des participations dans ses actifs cliniques ALLOB et JTA, mais se concentre désormais sur un développement conjoint, avec 4Moving Biotech, d'une thérapie modificatrice de la maladie, à base de GLP-1 à usage vétérinaire, en particulier pour la récupération après une chirurgie ligamentaire chez les chiens. Biosenic se concentre également sur d'autres nouveaux partenariats potentiels.

BioSenic est basée à l'Avenue Léon Champagne 3, 1480 Saintes (Tubize), Belgique. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.biosenic.com>

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA

Finsys Management SRL, représentée par son représentant permanent Jean-Luc Vandebroek, administrateur-délégué ad interim Tel : +32 478 27 68 42

investorrelations@biosenic.com

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.